

voisin partisan acharné de la culture routinière. Mais Marcel de répondre: " Qui vivra verra, voisin; si vous voulez, je vous prêterai ma herse pour herser vos blés, quand j'aurai fini les miens. "

Cependant le voisin de Marcel ne pouvait se refuser à l'évidence des faits, car le hersage que faisait Marcel lui permettait d'obtenir des rendements en blé doubles de ceux de ses voisins. Les routiniers allaient en cachette visiter les champs de blé de Marcel, et ne pouvaient s'empêcher d'admettre que celui-ci y gagnait à herser ses blés.

*Ameublissement du sol par le binage.*—Le binage produit les mêmes résultats que le hersage, mais avec plus d'énergie. Il ouvre mieux le sol aux influences atmosphériques, à la rosée, à l'eau des pluies, et d'ailleurs il a l'avantage de détruire les mauvaises herbes.

Au surplus, ce n'est pas seulement pour détruire ces plantes qu'on le pratique, mais pour ouvrir et ameubler le sol. On aurait donc tort d'attendre pour biner que les mauvaises herbes eussent pris quelque développement et pussent être entraînées plus facilement par la binette. Il pourrait alors arriver que la terre déjà défrichée ne se laissât pas pénétrer et qu'on n'obtient aucun des deux résultats qu'on se propose: celui d'ameublir le sol et de le délivrer des plantes parasites, des mauvaises herbes. D'ailleurs en attendant trop longtemps, celles-ci mûriraient et répandraient leurs graines sur le sol qui s'en trouverait ainsi infecté.

*Binage des céréales.*—Le binage des céréales exigeant beaucoup de temps et de dépense, on le pratique rarement. On y supplée utilement en traînant sur le sol, lorsqu'il n'est pas couvert de mauvaises herbes, un râteau armé de dents de fer.

Le binage a pour résultat d'augmenter la quantité du grain et de lui donner plus de valeur. Il faut le pratiquer lorsque les tiges sont prêtes à monter afin que leur feuillage, en couvrant le sol, empêche le développement des mauvaises herbes.

On peut facilement biner les céréales semées en raie, en faisant passer entre leurs rangées un sarceloir porté sur deux roulettes et armé de deux petits fers tranchants en forme de soc qui ouvrent le sol et coupent les mauvaises herbes.

Lorsqu'on veut semer du trèfle sur une céréale, le binage sert en même temps à couvrir le trèfle et le fait beaucoup mieux que la herse.

*Binage des récoltes sarclées.*—Le premier binage des plantes sarclées ne peut être fait qu'à la main, parce que les tiges sont encore trop jeunes et trop délicates pour qu'on puisse employer la houe à cheval. On le fait précéder d'un émottage au rouleau, lorsque la terre n'est pas bien pulvérisée. Ce binage doit être fait à reculons, afin que le bineur ne tasse pas, par son poids, la terre qu'il vient d'ameublir.

Pour le second binage, les plantes étant plus fortes, on peut employer des houes à lance large et acérée, et si le sol est compacte, la serfouette à deux ou trois dents. On arrache en même temps les mauvaises herbes et on éclaircit les plantes en les espaçant de manière à ce que, lorsque les feuilles auront pris leur entier développement, elles ne touchent pas celles des plantes voisines.

Le binage à la houe à cheval ne convient que pour les plantes qui ont pris quelque développement. Il exige une très grande habileté de la part de celui qui doit conduire la houe, car s'il la laissait tant soit peu dévier, elle attaquerait les plantes et leur ferait beaucoup de mal. L'ouvrier doit donc avoir toujours les yeux sur son instrument pour en bien diriger le manche.

Le binage avec la houe à cheval doit être donné avant que le sol soit durci par les ardeurs du soleil et que les mauvaises herbes se soient développées. Si le sol était trop dur, il faudrait commencer par l'ouvrir au moyen d'une herse à mancherons.

*Nettoyage du sol et sarclage.*—Les céréales ne peuvent être binées facilement. D'autres cultures n'exigent pas le binage. Pour délivrer des mauvaises herbes le sol qui porte ces cultures, il faut recourir au sarclage. Mais le plus sage, c'est de faire disparaître les herbes avant l'ensemencement, soit en laissant reposer les terres pendant l'été, soit en cultivant sur les sols légers des plantes sarclées et en les nettoyant fréquemment.

Le chiendent infecte ordinairement les terres sablonneuses, et l'avoine à chapelet les terres argileuses. C'est par des labours profonds et multipliés, qui mettent à nu les racines de ces plantes et les exposent à l'action desséchante de l'air et du soleil, qu'on peut parvenir à en délivrer un champ.

Le chardon doit être arraché lorsque la terre est encore humide. On couvre ses mains de mitaines en cuir pour les préserver des pigures, et on tire à soi afin d'entraîner toutes les racines.

C'est par des sarclages soignés qu'on débarrasse le sol de la rongeole (queue de renard ou mélampyre des moissons) dont la graine, à peu près de la même grosseur qu'un grain de blé, donne au pain une couleur foncée, et lui communique une saveur et une odeur désagréables; étant du même poids et du même volume que le blé, on ne peut le séparer du blé, ni en vannant, ni en criblant. On range pour cela la rongeole parmi les plantes nuisibles.

Quant à la queue-de-cheval ou prêle, au pas d'âne, aux patiences, à la folle avoine, il faut les faire arracher de bonne heure et lorsque la terre est encore humide.

Si le champ ne contient que peu de mauvaises herbes, on pourra, au lieu de recourir à des labours répétés, les faire enlever avec un béchoir à deux dents.

Le sarclage doit précéder le binage lorsque les mauvaises herbes prennent de grands développements, avant que les végétaux cultivés aient quelque force. Seulement il faut avoir soin de ne pas déchausser les végétaux en marchant dessus, et de ne pas les couvrir avec les herbes arrachées, ce qui aurait pour résultat de les étouffer.

*Terrassement des plantes ou buttage.*—Le buttage consiste à relever la terre aussi haut que possible autour de la tige des plantes. S'il y a plusieurs tiges très rapprochées les unes des autres, il faut avoir soin de placer de la terre entre chacune de ces tiges. Le buttage ne convient guère qu'aux plantes qui auraient poussé des racines au lieu de bourgeons, si la partie inférieure de la tige avait été couverte de terre.